

Richard Bergeron, chroniqueur urbain
Ici Radio-Canada Première 95,1 FM, émission Le 15-18

Frayeur budgétaire factice vs réelle

Chronique du 17 septembre 2025

Nous avons récemment eu droit aux gros titres habituels à ce moment de l'année :

Des centaines de millions à trouver pour la prochaine administration

Éric Martel et Henri Ouellette-Vézina, La Presse, 3 septembre 2025

En l'occurrence, semble-t-il que le budget de la Ville de Montréal annoncerait un déficit de 228 M\$ pour l'an prochain (2026), déficit susceptible de s'élever à 417 M\$ en 2028.

Je montrerai dans cette chronique que cette première frayeur budgétaire est factice... mais qu'elle en cache une autre qui, elle, est bien réelle et autrement plus grave.

Frayeur budgétaire factice

La pédagogie est l'art de répéter. J'ai déjà expliqué à cette antenne qu'il ne fallait pas s'émouvoir des déficits budgétaires appréhendés qui, année après année, font la manchette à la rentrée de septembre. Ces supposés déficits sont une simple caractéristique du mode de préparation en deux phases du budget :

Phase 1 : De mars à juin, chaque entité de la Ville et des arrondissements est appelée à communiquer ses besoins financiers pour l'année à venir. Même si le **service des finances** fixe des règles strictes, beaucoup de gestionnaires étirent un peu l'élastique. C'est pourquoi, lors de la compilation faite au 30 juin, la Ville se retrouve toujours en situation de déficit appréhendé pour l'année suivante, ce qui correspond aux 228 M\$ de ci-haut;

Phase 2 : À la rentrée de septembre, le **service des finances** modère les appétits des gestionnaires trop gourmands, le but étant de déposer un budget équilibré à la mi-novembre, pour adoption par le **conseil municipal** un mois plus tard.

C'est ainsi que chaque année, le conseil municipal adopte en décembre un budget équilibré. Il s'avèrera une année plus tard, lors de la publication des états financiers relatifs à cette année budgétaire, que loin d'être déficitaire, le budget en cause aura produit un excédent financier atteignant jusqu'à plusieurs centaines de millions.

Bref, un déficit de 228 M\$ annoncé en septembre pour l'année à venir, cela ne veut rien dire. Quant à annoncer un déficit trois années d'avance, comme c'est le cas des 417 M\$ de ci-haut, je vous laisse deviner ce que j'en pense.

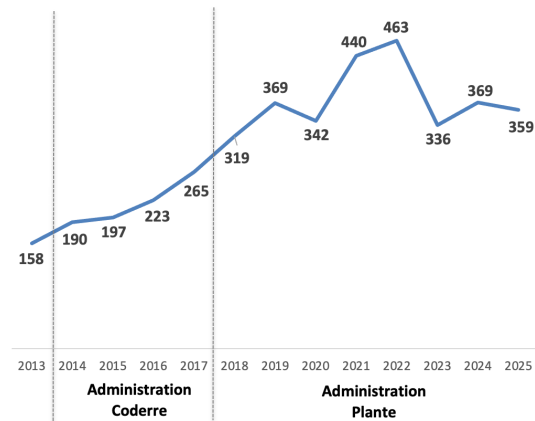
Ce n'est pas de cela dont les contribuables doivent avoir peur. Et pourtant, ils ont bien raison d'avoir peur : ***Mais peur de quoi, au juste ?***

Imprudence budgétaire

On se souviendra que je m'étais étonné que l'administration Plante n'ait fait face à aucun conflit de travail les 7 premières années de ses deux mandats. La seule explication plausible, c'est que les employés de la Ville et de ses organismes liés, la STM au premier rang, ont obtenu tout ce qu'ils voulaient. Pour cela, il fallait que la Ville profite d'une situation budgétaire exceptionnellement avantageuse. Ce qui fut le cas, sous trois angles.

Angle 1 : la figure ci-contre illustre la vigueur du développement immobilier qui a permis à l'administration Plante d'engranger des revenus au titre des permis et de l'imposition de droits supérieurs de **1 250 M\$** comparativement à ce que l'administration précédente avait touché;

Revenus 2013-2025 de la Ville de Montréal au titre des permis et de l'imposition de droits
(Millions de dollars)

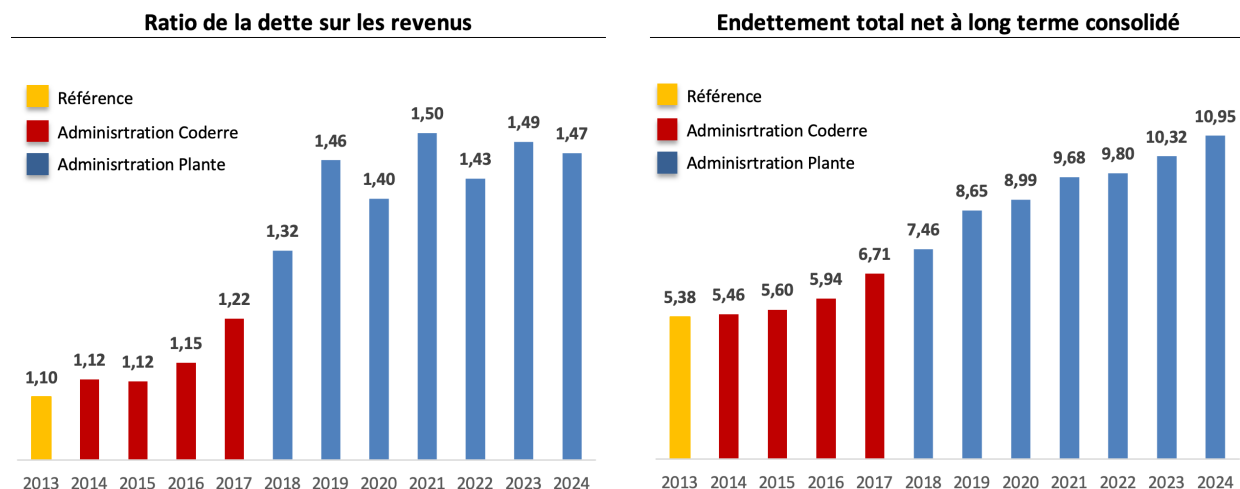


Source : Budgets de la Ville de Montréal

Angle 2 : l'administration Plante a également reçu une aide fédérale de **264 M\$** au titre de la crise COVID, alors que pourtant, tout indiquait que la COVID ne lui avait pas imposé de dépenses imprévues mais, au contraire, lui avait permis de faire des économies;

Angle 3 : enfin, cette administration a énormément augmenté la dette de la Ville. Sur huit années, l'écart par rapport à l'administration précédente s'élève à pas moins de **2 172 M\$**. Bien sûr, la dette sert essentiellement à financer des travaux. Mais c'est aussi une tentation bien réelle, chez les administrations publiques, d'y refiler des salaires, au prétexte que les personnels en cause sont liés à des projets (informatique, eau, pistes cyclables...).

Évolution 2013-2024 de l'endettement de la Ville de Montréal



Source : Ville de Montréal, *Rapports financiers annuels*, Tableau 4. L'endettement total net à long terme consolidé correspond à l'endettement dont le remboursement doit être pourvu au moyen de revenus fiscaux ou d'autres revenus autonomes futurs.

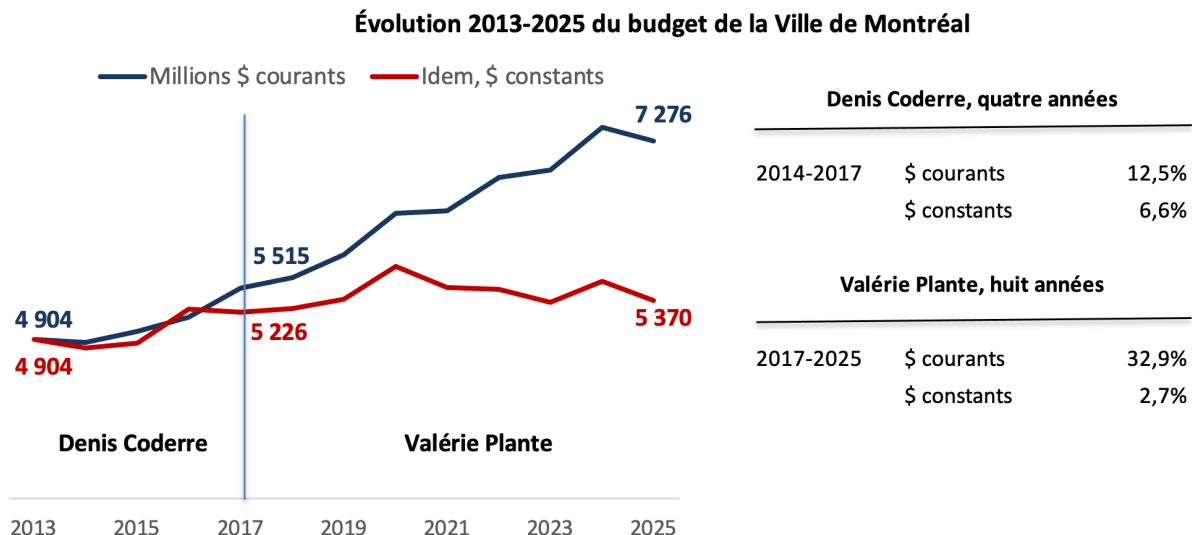
Ces trois angles totalisent **3 689 M\$**. C'est le montant de la **marge financière** dont a profité l'administration Plante, par rapport à l'administration Coderre qui l'avait précédée et, *a fortiori*, par rapport aux trois mandats de l'administration Tremblay (2002-2013).

À l'évidence, ce sont ces **presque quatre milliards de dollars** qui ont permis, d'une part, d'acheter la paix syndicale durant 7 années et, d'autre part, d'engager **3 000 employés de plus** à la Ville¹. Ce qui, maintenant que le développement immobilier se réduit à peau de chagrin et qu'un nouveau cycle de conflits de travail est résolument enclenché, se révèle avoir été bien imprudent :

- Pour être juste, j'ai démontré dans ma chronique du 3 février dernier que les nouveaux emplois avaient été créés dans tous les services centraux, qu'ils aient ou non correspondu aux priorités politiques de l'administration Plante, ainsi que dans tous les arrondissements, autant de Projet Montréal que de l'opposition :
- J'en ai conclu à une sorte de **dérive généralisée** à laquelle tous à la Ville ont participé, élus de la majorité comme de l'opposition, appuyés par tous les niveaux de fonctionnaires. Bref, à un **problème plus profond que ce que j'avais imaginé**.

Frayeur budgétaire réelle

Le graphe qui suit illustre l'ampleur des difficultés budgétaires bien réelles à venir :



Sources : Budgets de la Ville de Montréal et Statistique Canada pour l'IPC Montréal 2013-2024. Pour 2025, taux de 2,0 % retenu.

En dollars constants, après inflation donc, le budget 2025 de la Ville est à peine 2,7 % plus élevé que l'était celui de 2017. Ceci alors que dans l'intervalle, le nombre d'employés, a pour sa part été augmenté de 13 %.

¹ Au budget 2025, 2 528 en équivalent temps plein, mais plutôt 2 900 si l'on compile les employés des services centraux et des arrondissements. Luc Raboin évoque lui-même le chiffre de 3 000,

L'administration Plante a perçu le problème, puisqu'en juillet dernier, elle s'est engagée à réduire de 200 le nombre d'employés de la Ville, afin de dégager des économies récurrentes de 50 M\$ par année (Jeanne Corriveau, Le Devoir, 8 juillet). Sauf que l'on est loin du compte :

- Si 200 employés correspondent à 50 M\$, force est d'en déduire que 3 000 nouveaux employés correspondent à 750 M\$.
- Vous avez bien lu : **750 M\$!**

Mot de la fin

Ces 750 M\$ de marge financière récurrente, la Ville de Montréal ne les a pas. Elle les a d'autant moins que les conflits de travail vont continuer de se multiplier, que le développement immobilier n'est pas prêt de revenir au niveau d'il y a quelques années, et qu'il y a des limites à gonfler inconsidérément la dette.

Que les candidats à la mairie expliquent chacun à la population comment elles/ils comptent s'y prendre pour réaliser cette quadrature du cercle financière.